

Affaire Fillon : le parquet national financier requiert un procès pour François et Pénélope Fillon

A LA UNE / POLITIQUE / JUSTICE / Publié le 11/01/2019 à 17h45 par SudOuest.fr avec AFP.

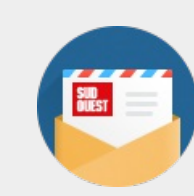


▲ Pénélope Fillon et ses enfants auraient bénéficié d'emplois fictifs comme assistants parlementaires de François Fillon©ERIC FEFERBERG AFP

La décision revient désormais au juge d'instruction

Le parquet national financier a requis un procès devant le tribunal correctionnel pour François Fillon et son épouse Penelope dans [l'affaire des emplois présumés fictifs de cette dernière et des enfants du couple](#), a révélé Le Monde.

Il revient désormais au juge d'instruction de décider de renvoyer, ou non, en correctionnelle l'ex-candidat de la droite à la présidentielle de 2017, son épouse, ainsi que son ancien suppléant parlementaire Marc Joulaud, également mis en examen dans cette enquête.



Recevez la **newsletter quotidienne**

Tous les matins, à partir de 8h15, l'essentiel de l'actualité du jour : Faits divers, sport, économie...

Votre email

S'inscrire



SUD OUEST 100% NUMÉRIQUE

Sur web, tablette et mobile
Le journal + L'accès aux articles abonnés + l'Édition du soir + Le club abonnés

✓ S'abonner à partir de 1€